



Nos Réf : MB/CL

Objet : Bureau d'agglomération

Vitré, le 23/06/2025

Madame le Maire, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à une réunion du Bureau d'agglomération organisée le :

**lundi 30 juin 2025
à 17 h30**

Salle du Tertre - 14, rue du Château 35450 VAL D'IZÉ (derrière le Centre culturel)

Vous trouverez ci-joint :

- l'ordre du jour, les informations ou orientations, projets de décisions et annexes
- le procès-verbal de la séance du 26/05/25

Je vous laisse le soin d'examiner ces documents au préalable.

Comptant sur votre présence,

L'ordre du jour du bureau d'agglomération étant dense, nous vous informons que sa tenue sera de **trois heures**. A l'issue de celle-ci, un pot sera servi pour permettre à chacun de partager un moment convivial.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sincères salutations.

Le Président
Teddy REGNIER



POUVOIR

Madame, Monsieur, membre du Bureau d'agglomération, ne pouvant participer à la séance du Bureau d'agglomération du 30 juin 2025, donne pouvoir à, pour voter en son nom pour l'ensemble des décisions abordées lors de cette séance.

A le

Attention ce pouvoir ne peut être donné qu'à un membre du Bureau d'agglomération.

BUREAU D'AGGLOMÉRATION DU 30 JUIN 2025

Monsieur le Président soumet la désignation du secrétaire de la présente séance, aux membres du Bureau d'agglomération.

Projets de décisions

GESTION DES RESSOURCES INTERNES - COMMUNICATION ET SYSTÈMES D'INFORMATION

N° 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du Bureau d'agglomération du 26 mai 2025.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DYNAMIQUE INDUSTRIELLE

N° 2 - Délégation du Droit de Préemption Urbain de la commune de Saint Jean sur Vilaine au profit de Vitré Communauté.

N° 3 - Parc d'activités économiques le Bourgneuf à Val d'Izé - cession d'un foncier au profit de SEMBREIZH.